

MD

NEFR3DS **Diplôme d'études spécialisées en néphrologie**



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne

Première partie

Responsable académique : Martin Buyschaert

Contact : Secrétariat de médecine interne

Tél. 027641054

E-mail melin@mint.ucl.ac.be

Deuxième partie

Responsable académique : Yves Pirson

Contact : Secrétariat du service de néphrologie

Tél. 027641852

E-mail pirson@nefr.ucl.ac.be

Commissions d'enseignement

Première partie

Président : M. Buyschaert

Membres : L. Delaunois, J.-P. Devogelaer, A. Ferrant, A. Geubel, M. Lambert, Y. Pirson, M. Symann, J.-L. Vanoverschelde

Deuxième épreuve

Président : Y. Pirson

Membres : DE PLAEN Jean-François, DEVUYST Olivier, GOFFIN Eric, JADOUL Michel. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Première partie

- avoir été classé en ordre utile au concours d'admission en médecine interne.

Deuxième partie

- avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Première partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stage et sous la direction de maîtres de stage agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Commission d'enseignement de médecine interne.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 3 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 3 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures.

Deuxième partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stages et sous la direction de maîtres de stage reconnus par la Commission d'enseignement de néphrologie.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 2 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 2 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures en 2 ans.

Contenu du programme

Première partie

<u>INTR3640</u>	Questions spéciales de médecine interne[40h]	Martin Buysschaert (coord.), Philippe Collard, Chantal Doyen, Walter Esselinckx, Michel Hermans, Michel Jadoul, Chantal Lefebvre, Jean-Pascal Machiels, Hubert Piessevaux, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h]	Philippe Collard, Jean-François De Plaen, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<u>INTR3740</u>	Travaux cliniques encadrés, 1ère et 2e parties[45h]	Jean-Luc Balligand, Benoît Boland, Julian Donckier, Philippe Hainaut, Michel Lambert (coord.), Chantal Lefebvre, Bernard Vandercam

Deuxième partie

<u>INTR3770</u>	Questions approfondies de néphrologie[30h]	Jean-François De Plaen, Olivier Devuyst, Eric Goffin, Michel Jadoul, Yves Pirson (coord.)
<u>INTR3160</u>	Séminaire de néphrologie[30h]	Olivier Devuyst, Eric Goffin, Michel Jadoul, Yves Pirson
<u>INTR3780</u>	Exercices cliniques en néphrologie[15h]	Jean-François De Plaen, Olivier Devuyst, Eric Goffin, Michel Jadoul, Yves Pirson (coord.)

En outre, 30 heures à choisir en anatomie pathologique ou sérologie ou radiologie ou urologie.

Évaluation

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

Deuxième partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances approfondies en néphrologie.

Rédaction et défense d'un **mémoire** sur un sujet de néphrologie.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de néphrologie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en néphrologie*.